Second procès de Pepe Beunza

Comme l'annonçait de Valence le correspondant du journal madrilène «Ya», l'objecteur de conscience José Luis (Pepe) Beunza, accusé de désertion, est passé le 9 mars dernier en conseil de guerre. Le commissaire du gouvernement a demandé pour lui deux ans de prison et l'avocat militaire (commis d'office) six mois. La séance a duré quelques minutes.
Pepe Beunza, qui avait exprimé le désir de ne pas être défendu, a prié le tribunal d'intervenir par écrit – comme il en a la capacité – auprès du président du gouvernement afin qu'il résolve par des mesures générales le problème des objecteurs de conscience en Espagne. En réaffirmant sa qualité d'objecteur et en récusant celle de déserteur, il a également prié le Tribunal de prononcer contre lui la peine maximale. En effet, suivant les lois actuellement en vigueur, il devrait faire l'objet de procès en chaîne jusqu'à l'âge de trente-huit ans [[Ce délai n'est réduit que par exception à trente ans.]]» il souhaiterait repasser le moins souvent possible par de fugaces épisodes de mise en liberté, suivis de nouveaux emprisonnements, de nouvelles enquêtes et de jugements analogues à celui-ci.

On sait que Pepe Beunza, bénéficiant fin octobre d'une amnistie, s'était installé dans un quartier ouvrier de la banlieue de Valence pour se consacrer à l'aide et à la promotion de ses habitants les plus défavorisés, comme exemple de l'un des travaux que pourraient effectuer les objecteurs de conscience, pour la durée qu'on estimerait nécessaire, aux lieu et place du service militaire. Au bout de six semaines, il avait été réincarcéré. Il se trouve à nouveau à la prison modèle de Valence, en attendant son transfert pour une destination encore inconnue.

Voici la sentence qui lui a été communiquée: un an de prison, plus deux ans dans un bataillon disciplinaire au Sahara espagnol. Comme il ne saurait logiquement obtempérer, et moins

que jamais dans l’armée coloniale, cela signifie qu’une pression physique directe sera alors exercée sur lui, à moins qu’un statut n’intervienne entre-temps pour les 220 objecteurs espagnols actuels, et pour ceux qui s’apprêtent à le devenir.